

Explications sur la norme eCH-0166 Géocatégories

Le 26 juin 2013, la norme eCH-0166 géocatégories est publiée, disponible à l'adresse <http://www.ech.ch/vechweb/page?p=dossier&documentNumber=eCH-0166>. Les explications suivantes concernent la nécessité de cette norme, sa structure ainsi que son utilisation et sa mise en œuvre.

Pourquoi avoir développé une norme eCH Géocatégories ?

En Suisse, l'importance que revêtent désormais les géodonnées a fait émerger le besoin de procéder à leur catégorisation thématique, sous une forme suffisamment commode pour que l'accès à la géoinformation, par exemple dans des géoportails, des systèmes de géométa-données ou des archives s'en trouve facilité. Au moment où la norme eCH Géocatégories a été élaborée, au cours de l'année 2013, les possibilités suivantes de subdivision ou de structuration à visée thématique de géodonnées existaient : les géocatégories ISO 19115, telles qu'elles sont utilisées dans geocat.ch, conformément au modèle de métadonnées GM03 ainsi que les géocatégories CSI-SIG de 1992, toujours utilisées par certains aujourd'hui. Les thèmes INSPIRE, qui ne sont pas une catégorisation, sont aussi régulièrement utilisés dans ce sens. Du point de vue suisse, les solutions existantes présentent toutes des lacunes et aucune d'entre elles ne couvre de façon satisfaisante les exigences actuelles propres aussi bien aux différents cercles professionnels concernés qu'au public de notre pays.

Comment les géocatégories eCH ont-elles pris forme ?

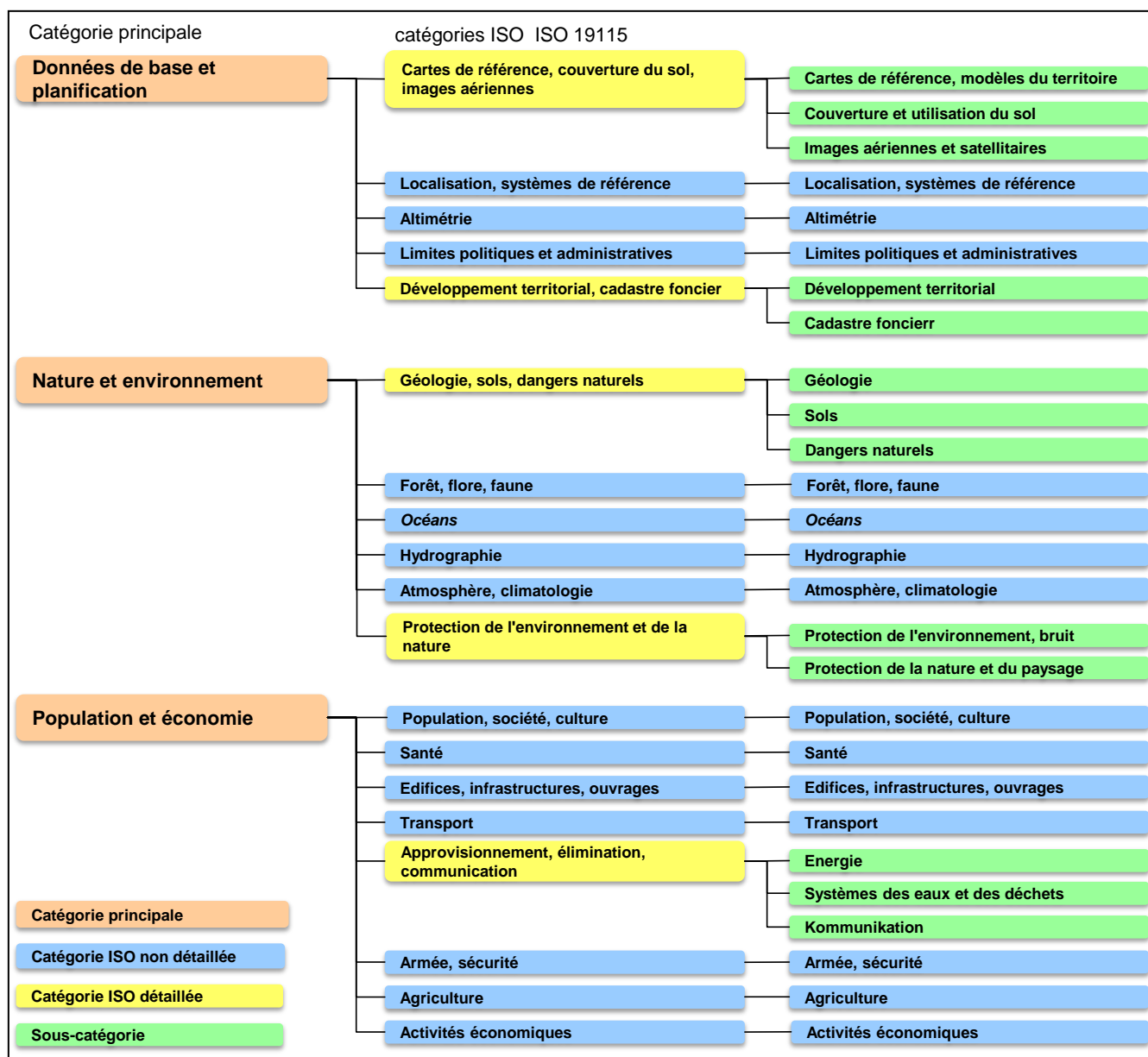
Afin de proposer une solution satisfaisante, le groupe de travail SIG de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI-SIG) a élaboré le présent projet de norme eCH-0166 Géocatégories, en étroite collaboration avec l'organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS-COSIG). Lors d'un atelier consacré à ce sujet en novembre 2011, le groupe CSI-SIG et l'organe de coordination GCS ont présenté une première solution à un large cercle, ce qui a déclenché une discussion animée. Le projet a reçu un bon accueil et les remarques émises ont été intégrées dans un concept, puis dans le projet de norme eCH-0166 Géocatégories. La consultation publique de 2013 a mis en évidence une forte acceptation et les commentaires reçus à cette occasion ont encore permis quelques légères adaptations.

Sur quoi les géocatégories eCH se basent-elles ?

Les catégories thématiques de la norme ISO 19115 (Topic Categories) ont été adaptées aux conditions prévalant en Suisse et notamment aux exigences propres à l'administration publique et à ses clients utilisateurs de géodonnées. La solution adoptée est pragmatique, elle vise à atteindre un triple objectif : une commodité maximale, une mise en pratique très simple et un appui aussi large que possible sur les normes internationales.

Comment les géocatégories eCH sont-elles structurées ?

La norme comprend une nomenclature de classification structurée selon trois niveaux hiérarchiques. Elle comporte trois catégories principales «Données de base et planification», «Nature et environnement» et «Population et économie» au niveau hiérarchique le plus élevé, prend en charge les catégories de thèmes ISO au niveau intermédiaire et introduit la subdivision de cinq géocatégories ISO existantes en sous-catégories au niveau hiérarchique inférieur. (voir graphique).



La norme contient l'énumération des géocatégories eCH y compris le code, l'identifiant, la notation, la désignation et la désignation abrégée en allemand, français, italien, romanche et anglais. Les désignations de certaines géocatégories ISO 19115 ont par ailleurs été adaptées aux besoins propres à la Suisse et un classement thématique des catégories existe désormais. Chaque application de la norme peut utiliser librement la notation, l'identifiant ou la désignation abrégée.

Dans la présente norme, il est renoncé à une description plus détaillée du contenu des différentes géocatégories. Le lecteur est renvoyé à la description des géocatégories eCH fournie par le groupe CSI-SIG et l'organe de coordination GCS : <http://www.sik-gis.ch/web/images/geocategories.pdf>

Comment utiliser les géocatégories eCH ?

Les géocatégories eCH ont été définies dans le cadre d'une norme suisse pour catégoriser les géodonnées de base, mais également d'autres géodonnées. Les géocatégories eCH présentent un caractère obligatoire pour la catégorisation des jeux de géodonnées de base relevant du droit fédéral. La présente norme doit également servir à la catégorisation des jeux de géodonnées de base relevant du droit cantonal et du droit communal ainsi que de tous les autres jeux de géodonnées.

Comment mettre en oeuvre les géocatégories eCH ?

GM03, le modèle de métadonnées suisse pour les géodonnées, a été adapté de façon que les géocatégories eCH, façonnées pour les besoins suisses, soient utilisées à la place des catégories de thèmes définies dans la norme ISO 19115.

Pour chaque jeu de géodonnées de base relevant du droit fédéral, le service compétent de la Confédération, respectivement le service spécialisé de la Confédération, définit une géocatégorie eCH et une seule dans le recueil des jeux de géodonnées de base relevant du droit fédéral. La migration du géocatalogue geocat.ch, du géoportail fédéral geo.admin.ch, du portail geodonnee-de-base.ch ainsi que celle des géoportails cantonaux est ainsi facilitée et les nouvelles versions pourront être mises en ligne à court terme.